



VOTRE

PORTAIL

F@MILLE

SE MODERNISE

Pour **faciliter** votre relation avec les services municipaux, vous faire **gagner du temps** et vous proposer des services **plus performants**, votre Portail famille évolue...



MODE D'EMPLOI

Réservez les activités de vos enfants, la restauration scolaire, **payez** vos factures, mettez à jour vos coordonnées, **en un clic...**



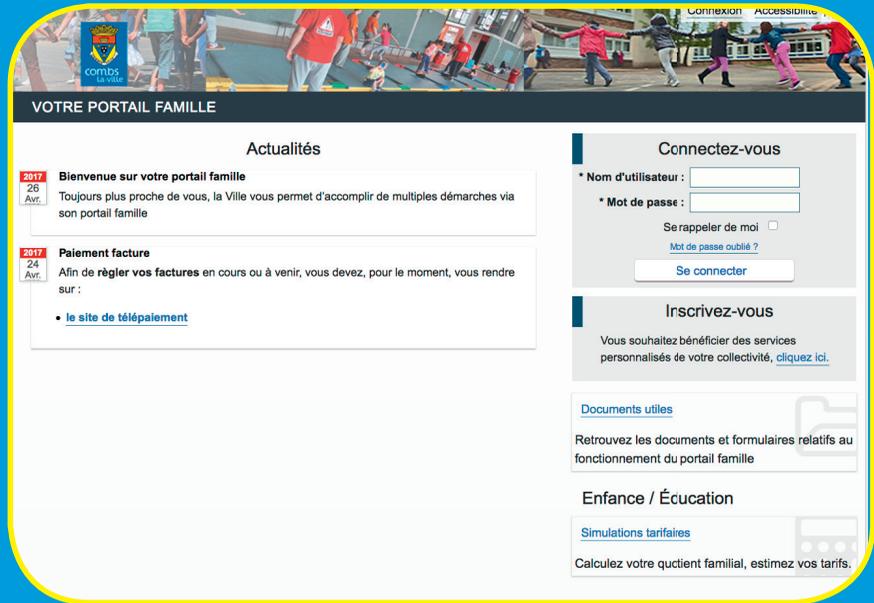
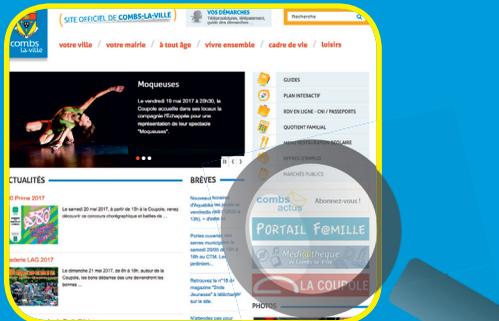
ÉTAPE 1 : CRÉER UN COMPTE SUR LE PORTAIL FAMILLE



Comment vous connecter au Portail famille ?



À partir du site internet de la ville www.combs-la-ville.fr sur la page d'accueil



PORTAIL F@MILLE



Pour créer un compte

1. Inscrivez-vous !

Il suffit de vous connecter sur le site de la commune combs-la-ville.fr dans l'onglet **Portail Famille**, choisissez la partie **Inscrivez-vous** afin de remplir le formulaire. Une fois enregistrée, votre demande sera traitée sous 48h.

2. Recevez votre mail de confirmation

Vous êtes bienvenue sur le portail

Test Test, votre espace personnel a été créé.

- ❗ Pour utiliser l'intégralité des services du portail, vous devez **activer votre compte** en cliquant sur le lien présent dans l'e-mail que nous vous avons envoyé. **Attention, le lien ne sera valide que pendant 48 heures.**

[Retour à la page d'accueil](#)

Ce mail est à valider sous 48h.

3. Accédez aux rubriques de votre espace en ligne

 MON DOSSIER <ul style="list-style-type: none">• Consulter mon dossier et mes démarches• Modifier mes coordonnées• Accéder à mes documents dématérialisés	 INSCRIPTION <ul style="list-style-type: none">• Visualiser les activités de mes enfants• Pré-inscrire les enfants à de nouvelles activités	 PLANNING <ul style="list-style-type: none">• Visualiser le planning de mes enfants• Effectuer de nouvelles réservations	 FACTURATION <ul style="list-style-type: none">• Payer mes factures• Consulter l'historique de mon compte
 SIMULATION <ul style="list-style-type: none">• Calculer mon quotient familial• Voir le tarif des activités• Trouver mon école de secteur	 MESSAGERIE / NOUS CONTACTER <ul style="list-style-type: none">• Consulter mes messages• Communiquer avec un service de la Mairie		

Pour toutes questions,
contactez le
service Enfance
au 01 64 13 16 81

ÉTAPE 2 : INSCRIPTION PRÉALABLE AU SERVICE ENFANCE

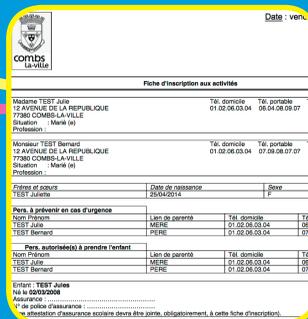
Les documents à transmettre

Une fois votre compte créé, il vous faut :

- remplir, signer et renvoyer la fiche d'inscription aux activités (ci-contre) que le service Enfance vous fait parvenir en juin de chaque année. Cette inscription est annuelle.

La fiche accompagnée des justificatifs demandés peut être envoyée :

- par l'intermédiaire du *Portail Famille* : il suffit de vous rendre sur l'onglet *Messagerie*, de choisir le lien *Communiquer avec un service de la Mairie*. Vous arrivez sur la page d'envoi de message où vous devez choisir dans le menu déroulant le service *Enfance* et le thème *Inscription* avant d'envoyer les documents signés et scannés en pièce jointe.
- par courrier au service Enfance, place de l'Hôtel de Ville, 77380 Combs-la-Ville
- dans la boîte aux lettres du service Enfance ou en vous déplaçant directement au service Enfance.



Logo de la Mairie de Combs-la-Ville. Date : ven. 01/06/2014

Fiche d'inscription aux activités

Mme TEST JUNE
12 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
77380 COMBS-LA-VILLE
Situation : Marié (M)
Profession :
Tél. domicile : 01 02 06 03 04
Tél. portable : 06 04 08 09 07

Monsieur TEST Bernard
12 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
77380 COMBS-LA-VILLE
Situation : Marié (M)
Profession :
Tél. domicile : 01 02 06 03 04
Tél. portable : 07 06 08 07 07

Etat civil :
TEST JUNE
TEST BERNARD

Forme du mariage :
MARIAGE
Sép.

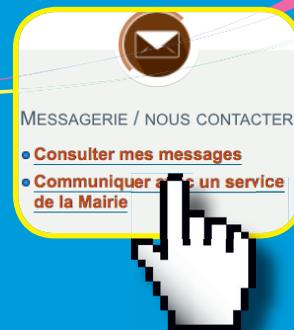
Parents à prévenir en cas d'urgence

Nom	Prénoms	Lien de parenté	Tél. domicile	Tél. portable
TEST JUNE	MERE	MERE	01 02 06 03 04	06 04 08 09 07
TEST BERNARD	PERE	PERE	01 02 06 03 04	07 06 08 07 07

Parents autorisés à prendre l'enfant

Nom	Prénoms	Lien de parenté	Tél. domicile	Tél. portable
TEST JUNE	MERE	MERE	01 02 06 03 04	06 04 08 09 07
TEST BERNARD	PERE	PERE	01 02 06 03 04	07 06 08 07 07

Entrez : TEST JUNE
N° de naissance :
Assurance :
N° de police d'assurance :
* Absolution d'assurance contre le feu, le vol, l'incendie, & cette fiche d'inscription :



MESSAGERIE / NOUS CONTACTER

- Consulter mes messages
- Communiquer avec un service de la Mairie



Messagerie > Envoyer un message

NOUS ENVOYER UN MESSAGE

Message

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

* Service :

* Thème :

Une fois votre inscription préalable effectuée et validée, vous recevez un mail de confirmation. Vous pouvez maintenant réserver les activités de vos enfants librement sur le Portail Famille.

La pré-inscription personnalisée

Pour choisir le type d'activité(s) que vos enfants sont susceptibles d'utiliser durant l'année scolaire, allez sur l'icône *Inscription* et cliquez sur le lien *Pré-inscrire...*



INSCRIPTION

- **Visualiser les activités de mes enfants**
- **Pré-Inscrire les enfants à de nouvelles activités**

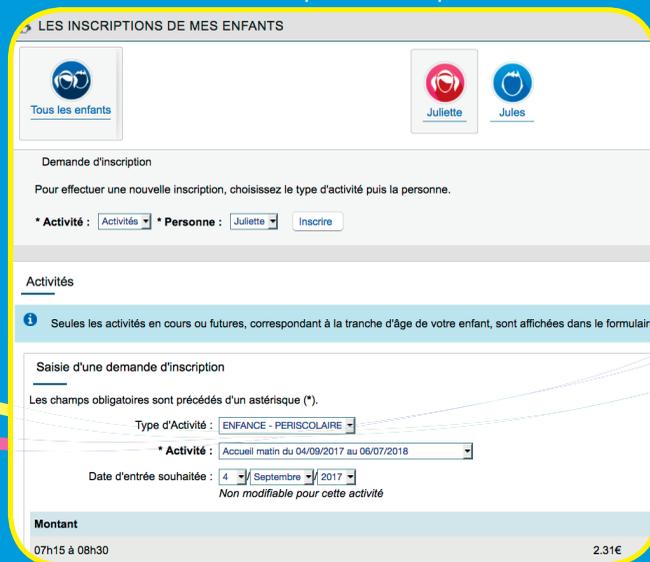
Pour pouvoir effectuer vos réservations aux différentes activités vous devez avoir fait calculer votre quotient familial au service Régie (01 64 13 16 46 | 47 | 48) et être à jour de toutes vos factures.

Vous choisissez un enfant et l'affectez à une/des activité(s). L'opération est à renouveler pour chaque enfant distinctement.

Vous pouvez affecter votre enfant :

- à la restauration scolaire
- aux accueils pré et post scolaires
- à l'accueil de loisirs du mercredi (journée ou demi-journée)
- à l'étude surveillée (enfant du CE2 au CM2)
- à l'étude dirigée (enfant de CP)

Vous recevez un mail de confirmation, une fois la demande de pré-inscription validée.



LES INSCRIPTIONS DE MES ENFANTS

Tous les enfants

Juliette

Jules

Demande d'inscription

Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

* Activité : * Personne :

Activités

Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire

Saisie d'une demande d'inscription

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Type d'Activité :

* Activité :

Date d'entrée souhaitée :

Non modifiable pour cette activité

Montant

07h15 à 08h30

2,31€

ÉTAPE 3 : RÉSERVATION DES ACTIVITÉS SUR LE PLANNING

A > RESTAURATION SCOLAIRE & ACCUEILS DE LOISIRS

Une fois les documents transmis et les pré-inscriptions validées, vous pouvez réserver les activités de vos enfants sur le planning dédié. Vous visualisez aussi les activités déjà réservées au mois, à la quinzaine ou à la semaine. Vous connaissez instantanément le coût des prestations réservées que vous pouvez modifier*.



PLANNING

- **Visualiser le planning de mes enfants**
- **Effectuer de nouvelles réservations**



***Modifier une réservation :**

Si vous souhaitez faire une modification, celle-ci doit intervenir au plus tard le jeudi (23h) précédent la semaine concernée (ou le jeudi à 12h15 précédent de 2 semaines la date concernée si vous utilisez l'inscription papier). Si le délai n'est pas respecté, la prestation sera facturée.

2017 Aujourd'hui
12 mai Activités >

Jules : Septembre 2017 - Coût de la période : 0.00€ < > Mensuel Quinzaine Semaine  Modifier

Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30

Restauration scolaire Cette activité est ouverte à partir du 04/09/2017

Repas

Absence/Présence de l'enfant pour la restauration scolaire et les accueils de loisirs

En cas d'**absence** non justifiée de l'enfant, la prestation réservée sera facturée.

Certaines absences exceptionnelles (maladie de l'enfant, événement familial grave), ne seront pas facturées si un justificatif est présenté au service Enfance dans **les 7 jours suivant** la date de la prestation.

Depuis septembre 2018, les familles bénéficient aussi de **3 jours** de non facturation par an en cas d'absence sans justificatif à condition d'en faire la demande via le portail famille ou par courrier.

Les justificatifs d'absence peuvent être envoyés :

- par le biais du **Portail Famille** dans la partie messagerie en cliquant sur **Communiquer avec un service de la mairie** en choisissant le thème **Absence** dans le menu déroulant et en mettant vos justificatifs en pièce jointe.
- par courrier au service Enfance, place de l'Hôtel de Ville, 77380 Combs-la-Ville
- en **les déposant** dans la boîte aux lettres du service Enfance ou **directement** dans le service.



Message

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

* Service :

* Thème :

* Objet :

* Message :

Si votre enfant est présent alors qu'il n'est pas inscrit (ou inscrit hors délai), il sera accueilli mais le tarif sera majoré de 25%.

B > VACANCES SCOLAIRES



Inscriptions aux accueils de loisirs durant les vacances scolaires :

- Vous devez inscrire votre (vos) enfant(s) **1 mois** avant le 1^{er} jour des vacances.
- Les enfants sont inscrits automatiquement dans l'accueil de loisirs dont dépend leur école.
- Il suffit de vous connecter au *Portail famille*, d'aller dans la rubrique *Planning*, cocher les jours et les repas. Le paiement se fait directement en ligne, une facture est générée, un mail de confirmation vous est envoyé.
- Pour ceux qui ne souhaitent pas régler en ligne ou qui n'ont pas créé de compte Famille, il faudra remplir un formulaire papier

- et le faire parvenir au service Enfance.
- La facture transmise soit par courrier, soit par le portail, devra être réglée **impérativement 1 mois** avant le premier jour des vacances).

Attention : il n'y a pas de remboursement si votre enfant est réaffecté sur un autre accueil en raison de la fermeture de celui qu'il fréquente habituellement.

Inscription de « dernière minute »

Elle est possible 48h à l'avance sous réserve de places disponibles et avec une majoration de la facture de 25%. Prendre impérativement contact avec le service Enfance.

Animations de quartier de l'Orée du Bois et Sommeville

L'inscription initiale se fait soit au service Enfance, soit directement sur les structures qui sont ouvertes uniquement pendant les vacances scolaires. Le paiement se fait sur place.

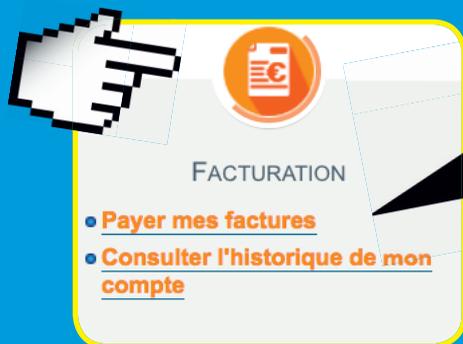


ÉTAPE 4 : PAIEMENT EN LIGNE

Plus besoin de vous déplacer, vous pouvez gérer et payer vos factures en ligne.

Gestion des factures

Il suffit d'aller sur l'icône *Facturation* pour consulter l'historique de votre compte et payer vos factures. Au préalable, au moment des réservations sur le planning (étape 3), vous visualisez le coût des activités choisies.



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hotel de ville
BP 118
77385 COMBS-LA-VILLE Cedex
Tel: 01.64.13.16.00

DIRECTION FINANCES, MARCHÉ PUBLIC ET
CONTROLE DE GESTION

Permanences au public :
du lundi au samedi de 8h45 à 11h45
Permanences téléphoniques :
lundi et jeudi de 13h30 à 17h15

Facture N° TS 1768679
Date : 12-05-2017
Période du 01/09/2017 au 30/09/2017

MME ou M Julie TEST
12 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
77380 COMBS LA VILLE

Enfant	Prestation	Tarif	Quantité	Montant
TEST Jules	2017/2018 RESTAURATION SCOLAIRE	3,55	1,00	3,55

DATE LIMITE DE PAIEMENT
AU PLUS TARD LE 20 DE CHAQUE MOIS

Je TALON A JOINDRE obligatoirement à votre règlement
Facture N°TS 1768679 du 12-05-2017
Période du 01/09/2017 au 30/09/2017
Cachet Maire: TEST Julie

Montant total de la facture 3,55 €

Paiement des factures

Vous pouvez payer vos factures :

- en ligne via le *Portail Famille* en vous rendant sur le lien *Payer mes factures*.
- au guichet en vous déplaçant au service Régie de la mairie le matin de 8h45 à 11h45.

Tarification

La tarification se fait au quotient familial et est révisée annuellement.
Cf. règlement intérieur.

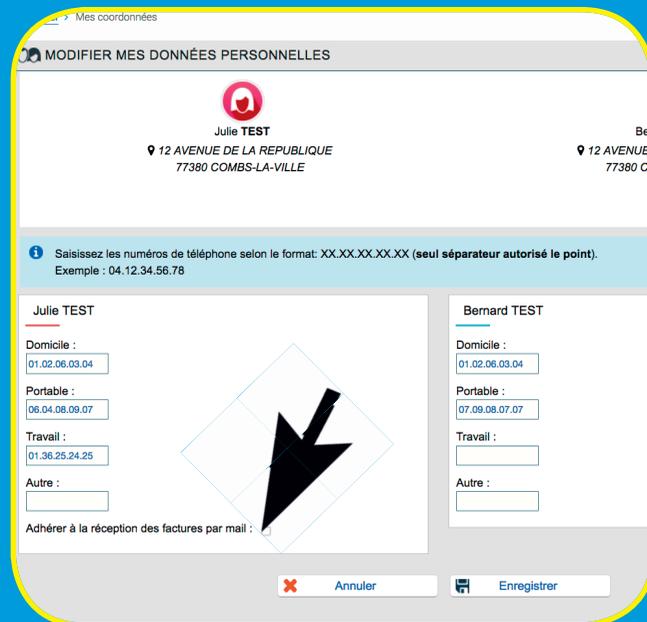
Dématérialiser vos factures

Vous souhaitez recevoir vos factures par mail et non plus par courrier, il suffit de vous rendre dans *Mon dossier*, cliquer sur *Mes coordonnées*, puis sur *Modifier*, cocher la case et renseigner l'adresse courriel.

Attention : une fois choisi, le mode d'envoi sera définitif

Une erreur sur votre facture ?

Si vous constatez une erreur sur votre facture, vous pouvez contacter le service Enfance via le *Portail Famille* grâce à la messagerie en choisissant *Facturation*. Après vérification la mairie procédera à la régularisation de votre facture.



ÉTAPE 5 : NOUS CONTACTER

Par le biais du *Portail Famille* en vous rendant dans l'espace *Messagerie*, sélectionnez le service à contacter et l'objet du message.



Et si vous n'avez pas internet ?

Vous pouvez :

- vous rendre à l'espace multimédia de la médiathèque (mercredi 10h-12h et 14h-18h, vendredi 14h-19h, samedi 14h-17h30) où vous trouverez des postes

avec accès à internet. Il suffit d'être inscrit à la médiathèque.

- obtenir sur simple demande le **formulaire de réservation papier** auprès du service Enfance.

Vous faciliter la vie

Si vous avez des difficultés pour créer votre compte famille, une **borne est à votre disposition** en mairie, les agents d'accueil et/ou du service Enfance (01 64 13 16 81) pourront vous y aider.

Le règlement intérieur est disponible sur le *Portail Famille*

Vous ne disposez pas de scanner pour envoyer vos justificatifs ou autres documents ? Il suffit d'utiliser votre smartphone pour prendre vos documents en photo et nous les envoyer !

